



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/77

## OBJET : VENTE DE MATÉRIEL POUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL - AJOUTS DE TARIFS

Envoyé en préfecture le 31/05/2018  
Reçu en préfecture le 31/05/2018  
Affiché le   
ID : 033-243301264-20180529-2018\_77-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 23

Date de convocation : le 22 mai 2018

Date d'affichage de la convocation au siège : le 22 mai 2018

Le 29 Mai de l'année deux mille dix-huit  
à 18h30

à Beautiran – Espace culturel Gilles Pezat  
Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de  
Montesquieu, légalement convoqué, s'est  
réuni sous la présidence de Christian  
TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	Mme DEBACHY	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	E	M. DARBO	MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOUROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	P	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BENCTEUX Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN-DAUZAN
DE MONTESQUIEU Alexandre	E	Mme OHRENSSTEIN-DUFRANC	DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P				
AULANIER Benoist	E	M. FATH			

Sur proposition de Monsieur le Président, Mme CHENNA est élu(e) secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2018 est adopté à l'unanimité

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/77

## OBJET : VENTE DE MATÉRIEL POUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL - AJOUTS DE TARIFS

Envoyé en préfecture le 31/05/2018

Reçu en préfecture le 31/05/2018

Affiché le

ID : 033-243301264-20180529-2018\_77-DE

SLOW

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment son article 3-2-1 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement ;

Vu les délibérations n°2005/17 du 25 mars 2005, n°2005/26 du 23 juin 2005 et n°2007/101 du 21 septembre 2007 concernant l'acquisition et le tarif de vente de kit de compostage individuel des bio-déchets, et n°2015/48 concernant la vente de matériel pour le compostage individuel - modification des tarifs ;

Considérant les résultats de la consultation n° CCM-DD-2018-08 « Fourniture kits compostage et vermicompostage » et la possibilité d'acquérir des kits de vermicompostage ;

Considérant l'avis de la commission en date du 13 mars 2018,

Considérant l'avis favorable du bureau,

### EXPOSE

Depuis 2005, la CCM promeut le compostage individuel comme alternative à la valorisation des biodéchets de cuisine et des déchets du jardinage et ainsi s'engage dans une politique de prévention des déchets sur son territoire.

Ainsi, la collectivité a notifié un marché de trois ans concernant l'acquisition de composteurs et de vermicomposteurs. Dans ce marché apparaît donc la possibilité d'acquérir des vermicomposteurs pour les déchets de cuisine des particuliers.

Pour les kits de compostage, les tarifs fixés en 2015 ne varient pas :

- 15 € pour un petit composteur (325 l),
- 30 € pour un gros composteur (830 l),
- et 15 € pour le kit d'extension permettant de passer de 325 à 830l.

Pour les nouveaux kits de vermicompostage, la commission Développement Durable/gestion des déchets a souhaité fixer un tarif d'acquisition du kit complet (vermicomposteur et lot de vers de terre), au regard des modalités de prix pour les composteurs.

De plus, les actions en cours de compostage collectif et/ou partagé avec différents bailleurs sur l'habitat collectif ont fait émerger le besoin de vente de pièces détachées, les bio-seaux notamment.

La régie de recettes idoine devra être modifiée en conséquence.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2018/77

**OBJET : VENTE DE MATÉRIEL POUR LE COMPOSTAGE  
INDIVIDUEL - AJOUTS DE TARIFS**

***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide de définir les nouveaux prix d'acquisition pour les particuliers selon les tarifs suivants :
  - 35 € pour un kit de vermicompostage,
  - 2 € le bio seau pour les composteurs individuels.
- Dit que les recettes sont prévues au budget de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Fait à Martillac, le 29 Mai 2018

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

***Document signé électroniquement***